



CICC CONVENIENCE INDUSTRY
COUNCIL OF CANADA

CCID CONSEIL CANADIEN DE
L'INDUSTRIE DES DÉPANNEURS

lorsque commodité et communautés ne font qu'un

COMMUNIQUÉ DE PRESSE : Les libéraux s'engagent à éliminer les frais de balayage de cartes de crédit sur la taxe de vente, une victoire pour les dépanneurs

OTTAWA, ONTARIO (le 13 septembre 2019) – Le Conseil canadien de l'industrie des dépanneurs (CCID) est encouragé par l'engagement électoral pris par le Parti libéral aujourd'hui visant à éliminer les « frais de balayage » payés sur la taxe de vente pour le traitement des paiements par cartes de crédit.

« L'annonce faite aujourd'hui représente une victoire importante pour les petites entreprises au Canada et c'est une mesure que l'industrie des dépanneurs préconise depuis longtemps », a dit Anne Kothawala, présidente directrice générale du Conseil canadien de l'industrie des dépanneurs.

« Nous encourageons tous les partis fédéraux à reconnaître le rôle que jouent les petites entreprises, comme les dépanneurs, dans l'économie canadienne et à adopter des propositions similaires pour atténuer les dégâts causés par l'escalade des frais de cartes de crédit. »

L'industrie des dépanneurs est unique en ce sens que nous sommes d'importants percepteurs de revenus pour les gouvernements. En 2018, l'industrie des dépanneurs a perçu plus de 22 milliards de dollars en taxes sur des produits lourdement taxés comme l'essence, les billets de loterie, le tabac et l'alcool. Le CCID estime que leurs membres ont payé des frais d'interchange totalisant 73 millions de dollars, soit 6 888 \$ par magasin qui vend de l'essence, et ce, rien que sur la TPS correspondant aux ventes. De plus, une augmentation des taxes sur ces produits s'accompagne d'une augmentation des frais de traitement des paiements. « Il s'agit d'argent que les propriétaires de petites entreprises auraient pu utiliser pour réinvestir dans leur entreprise, embaucher de nouveaux employés ou sauvegarder l'avenir de leur famille », a déclaré Anne.

« Aucun autre segment du commerce de détail ne doit gérer autant de produits qui ont autant de niveaux de taxes ajoutés avant l'ajout de la TPS et de la TVP que l'industrie des dépanneurs », a dit Anne Kothawala.

Anne conclut en affirmant que « les propriétaires de dépanneurs ne devraient pas être obligés de sortir de l'argent de leur poche parce qu'ils doivent percevoir des taxes pour le gouvernement. Le CCID continuera de plaider pour des

politiques fiscales prudentes pour prévenir les conséquences involontaires d'une taxation excessive sur les produits que les consommateurs achètent et du coût pour nos membres qui doivent percevoir les taxes payées sur ces produits. »

- 30 -

À propos du Conseil canadien de l'industrie des dépanneurs

Le Conseil canadien des industries des dépanneurs (CCID) est une nouvelle association qui réunit des détaillants, des distributeurs et des fabricants qui vendent une variété de produits dans des dépanneurs du pays. Notre mission est de défendre les intérêts du secteur des dépanneurs par l'entremise de plaidoyer et de sensibilisation efficaces. Nous sommes fiers de représenter une industrie qui génère des recettes fiscales de plus de 22 milliards de dollars, qui emploie plus de 250 000 Canadiens et qui s'avère être commode pour les collectivités d'un océan à l'autre. Nous reflétons les communautés que nous desservons et nous offrons des occasions aux nouveaux Canadiens.

COORDONNÉES

Pour plus d'informations ou pour obtenir une entrevue avec un porte-parole, veuillez communiquer avec Anne Kothawala, présidente directrice générale du Conseil canadien de l'industrie des dépanneurs au numéro 647 242-3560.